



HÉDÉ-BAZOUGES

JANVIER 2023 - N° 239

LETTRE MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Madame la Maire convie la population à la cérémonie des vœux le vendredi 6 janvier 2023 à 19h00 au Théâtre de poche.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette opération débutera le 19 janvier pour se terminer le 18 février 2023. 4 agents recenseurs ont été recrutés afin de répondre aux besoins de l'INSEE. Chaque agent aura une carte avec photo pour s'identifier auprès de la population. Madame la Maire remercie, par avance, ses concitoyens pour l'accueil réservé aux agents recenseurs.

ACTUALITÉ

OFFRE D'EMPLOI – La commune recherche un agent technique polyvalent en CDI et à temps complet (35h). Expérience souhaitée. Poste à pourvoir le 17/02/2023. CV à envoyer à dgs@hede-bazouges.fr

BROYAGE DE SAPINS - Jusqu'au 20/01, vous avez la possibilité de déposer vos déchets verts sur la place du château à Hédé et sur le parking du lotissement Les Courtils à Bazouges. Une séance de broyage sera organisée et la date sera communiquée très prochainement.

APPEL A PROJETS CITOYENS – Vous avez un projet pour la commune ? La ville de Hédé-Bazouges alloue un budget de 3 000 € pour la réalisation par les habitants de projets d'intérêt général. Ceci pour encourager et valoriser les initiatives citoyennes, la cohésion sociale et l'implication des citoyens afin d'enrichir la vie de la commune. Ex : organisation d'une course à pied, création d'un concours culinaire, etc. Dossier à retirer et à déposer en mairie avant le 15 mars 2023. Dépliants explicatifs disponibles en mairie et sur le site.

REUNION CENTRE DE LOISIRS - Jeudi 12/01, 18h, cantine municipale. Les parents concernés sont conviés à cette réunion.

COMMISSION CANTINE – Mercredi 25/01, 18h, cantine municipale. Ordre du jour : organisation actuelle, menus, présentation IBB, calendrier et CCTP. Les parents d'élèves et les associations des écoles sont conviés à cette commission. En présence d'IBB et Convivio.

URGENT : RECHERCHE ANIMATEURS - En raison de nombreuses familles qui attendent une solution de garde les mercredis, l'association Familles Rurales Hédé Tinténiac recherche des animateurs pour leur centre de loisirs de Tinténiac, Saint-Domineuc, Hédé-Bazouges. Sans expérience requise. CV à candidatures.frht@gmail.com Contact : 06.99.48.60.52

LE NEZ DEHORS - Sortie le dimanche 15/01, les oiseaux en hiver. Des oiseaux des jardins à la mangeoire aux oiseaux d'eau de l'étang de Bazouges, nous observerons différentes espèces pour comprendre comment les oiseaux passent la mauvaise saison. 8€/personne (enfant 5€) Rens. : Nicolas Hyon - Le Nez Dehors - 06 86 94 49 72 - nicolas@le-nez-dehors.fr

UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS (U.N.C.) – Assemblée générale le samedi 28/01 à 10h, salle Agora, Bourg de Bazouges, suivie de la galette des rois. Ordre du jour : encaissement des cotisations 2023. Association ouverte à toutes et tous dans le but de perpétuer le souvenir des combattants Morts pour la France et servir leur Mémoire. Contact : M. Courtin au 06.14.21.43.51.

VIGILANCE SÉCHERESSE - Bien que le niveau de sécheresse n'impose plus de restriction ou de limitation de l'usage de l'eau, le préfet invite les particuliers, industriels, collectivités, exploitants agricoles à poursuivre leurs efforts, de manière volontaire, de réduction de la consommation en eau.

LABO CITOYEN - Le Labo Citoyen revient pour 2023 ! Vous avez un projet en faveur de l'environnement ? Une aide financière et un accompagnement personnalisé à la clé !
+ d'infos : labo-citoyen@bretagneromantique.fr

Séance du Conseil Municipal du vendredi 18 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit novembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES sur convocation du 10 novembre 2022 s'est réuni dans la salle communale Agora, sous la Présidence de Madame Isabelle CLÉMENT-VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges.

PRÉSENTS : Mme CLÉMENT-VITORIA Isabelle, M. ROBINAULT Thierry, M. PORTEBOEUF Tony, Mr VEYRE Christian, M. CADOU Didier, M. ROCHARD Stéphane, Mme STÉPHAN Nadine, Mme DIFFER Sonia, M. MELL Gwenole, Madame NAVET Cindy, Madame LERAY Stéphanie, Monsieur BOURGOUIN Hervé, Madame HAYÉ Anne, Monsieur TABEAU Cédric, Mme CHERRÉ Françoise, Monsieur MEYER Damien. **ABSENTS EXCUSÉS** : M. QUÉNISSET Julien, Mme THÉBAULT Stéphanie. **ABSENTS NON EXCUSÉS** : M. NICOLAS.

POUVOIRS : Mme THÉBAULT Stéphanie donne pouvoir à Mr VEYRE Christian. **SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur MEYER Damien.

OBJET N°01-07-2022 : Approbation du Procès-Verbal du 09 septembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 16 voix pour et une voix abstention décide d'approuver le procès-verbal du 09 septembre 2022.

OBJET N° 02-09-2022 : Conseil en énergie partagée - convention

Le conseil en énergie partagé constitue un service clé pour les communes et EPCI dans l'objectif de réduire la facture énergétique et optimiser les dépenses publiques. En 2022, un subventionnement jusqu'à 37 500 € est prévu pour la réalisation d'audits énergétiques sur le territoire. En outre, l'accompagnement proposé dans le cadre du décret tertiaire évite aux communes de faire appel à un prestataire extérieur pour mettre en place le dispositif. A compter du 1^{er} février 2023, le service évolue avec un agent à temps complet sur la CCBR et l'arrêt du service mutualisé. En effet, la poursuite du service apparaît incontournable dans un contexte de nécessaire maîtrise des consommations d'énergie. **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité DE PRENDRE ACTE de l'évolution et la poursuite du Conseil en énergie partagé et D'ADHÉRER à travers la signature d'une convention bipartite sur la base d'un engagement de 5 ans et en contrepartie du versement d'une contribution annuelle calculée suivant le reste à charge réel et la population municipale en vigueur.**

OBJET N°03-09-2022 : vœu de l'AMF et Présidents d'Intercommunalité d'Ille & Vilaine dans le cadre de la crise énergétique et de l'évolution du coût des matières premières

Le conseil d'administration de l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité d'Ille et Vilaine invitent l'ensemble des Communes et des Intercommunalités du Département à adopter le vœu suivant dans le cadre de la crise énergétique et de l'évolution du coût des matières premières : La crise énergétique frappe de plus en plus durement nos habitants et nos territoires. Ces hausses pèseront lourdement sur les moyens d'actions de nos communes. A l'heure où le gouvernement présente la Loi de Finances pour 2023, nos collectivités demandent à l'Etat le retour à un tarif, réglementé ou plafonné, des tarifs de l'énergie pour les collectivités territoriales et de prendre en compte, dans les dispositions de la Loi de Finances pour 2023, une indexation minimale du panier de ressources de nos collectivités tant sur les valeurs locatives que sur l'enveloppe globale de DGF. **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité D'ADOPTER ce vœu.**

OBJET N°04-09-2022 : vœu demandant la mise en place d'un bouclier tarifaire pour les collectivités locales

Depuis plusieurs années, les collectivités d'Ille et Vilaine se sont regroupées autour du SDE35 afin de mutualiser leurs achats de gaz et d'électricité. Une hausse des factures énergétiques des membres du groupement (x2,4 pour le gaz et x2,6 pour l'électricité) est prévue en 2023. La facture globale TTC des membres du groupement va ainsi passer de 28,7 à 74,1 millions d'€. Le SDE émet un vœu demandant la mise en place d'un bouclier tarifaire pour les collectivités locales. **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité D'ADOPTER le vœu du SDE demandant la mise en place d'un bouclier tarifaire pour les collectivités locales.**

OBJET N°05-09-2022 : rapport d'activités 2021 de la CCBR

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les conseillers de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus ». Un rapport retraçant les activités de la Communauté de communes Bretagne romantique 2021 est établi et présenté. **Le Conseil Municipal PRENDRE ACTE du rapport d'activités 2021 de la Communauté de communes Bretagne romantique.**

OBJET N°06-11-2022 : Conventions (COT et financement) pour l'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables

Afin d'assurer la cohérence du maillage territorial, de tenir compte des points forts et points faibles du réseau électrique et de mutualiser les coûts, le SDE35 s'est doté de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » et propose aux communes de lui déléguer cette compétence. Deux conventions ont pour objet de définir les conditions et modalités de financement de la borne de recharges de Hédé-Bazouges et de déterminer les conditions techniques, administratives et financières auxquelles est subordonnée la mise à disposition du terrain susvisé par une IRVE. L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération à date est fixée à 11 000.00€ HT. Comme convenu, le SDE35 prend en charge 100.00% du montant TTC de l'investissement. **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité D'APPROUVER les dites conventions.**

OBJET N°07-11-2022 : Renouvellement du contrat de prestations globales fourrière animale

Afin d'éviter une rupture du service public, Mme la Maire propose de renouveler le contrat portant sur la divagation des carnivores domestiques dans le domaine public et la gestion de la fourrière animale. **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité DE RENOUVELER ce contrat.**

OBJETS N°08, 09 ET 10-11-2022 : Avancements de grade de trois agents

Au regard de l'investissement des 3 agents dans l'organisation des services, Mme la Maire souhaite les promouvoir au grade d'adjoint du patrimoine 2^e classe, d'adjoint technique 1^{ère} classe et d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe au 1^{er} septembre 2022. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité DE SUPPRIMER les précédents grades au 1^{er} septembre 2022 au tableau des effectifs et D'AJOUTER les nouveaux grades au tableau des effectifs au 1^{er} septembre 2022.

OBJET N°11-11-2022 : Modification de la durée hebdomadaire d'un poste

Un agent effectuant un emploi permanent à temps non complet en tant qu'agent d'entretien et d'accompagnement au service enfance, au grade d'adjoint technique relevant de la catégorie C réalise 15 minutes supplémentaires chaque midi. Son temps de travail passe de 4,69 h à 5,86 h Durée Hebdomadaire Semaine au 1er septembre 2022. **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité** DE MODIFIER le temps de travail du poste d'agent d'entretien et d'accompagnement, au grade d'adjoint technique relevant de la catégorie C de 4,69 h à 5,86 h Durée Hebdomadaire Semaine, au 1er septembre 2022

OBJET N°12-11-2022 : Création d'un poste permanent ou contractuel

A compter du 1er décembre 2022, la création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet à raison de 32,47/35^{ème} est nécessaire pour l'exercice de diverses fonctions. **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité** D'ADOPTER la proposition de Madame la Maire et D'INSCRIRE au budget les crédits correspondants.

OBJET N°13-11-2022 : Tableau des emplois et des effectifs

Afin de tenir compte de l'évolution des besoins du service technique de la commune et d'améliorer l'organisation des services suite à des mouvements de personnel, Madame la maire propose d'actualiser le tableau des emplois de la commune. **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité D'APPROUVER** le tableau des effectifs des emplois permanents de la collectivité ou de l'établissement, à compter du 01/09/2022 et D'INSCRIRE au budget les crédits nécessaires de l'exercice en cours.

OBJET N°14-11-2022 : remboursement des frais de gasoil avancés par Madame la Maire

En raison de la pénurie d'essence, les agents techniques n'ont pu faire le plein de gasoil à la station-service. Devant l'urgence de la situation, Madame la Maire a effectué un chèque d'un montant de 149,98 € TTC provenant de son compte personnel destiné aux agents de la commune pour qu'ils puissent faire le plein. **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité** D'AUTORISER le service comptabilité à rembourser la somme de 149,98€ TTC avancée par Madame Isabelle CLÉMENT VITORIA, Maire de Hédé-Bazouges.

OBJET N°15-11-2022 : Coût de revient du repas pour l'année 2022-2023

Considérant que Convivio RCO a augmenté ses tarifs de 3,06%, **Considérant** les charges et dépenses de personnel afférentes au service de la cantine, Cette année, le coût de revient s'élève à 8,40€ (contre 8,13€ l'année dernière). **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité** DE FIXER le prix du repas à la cantine pour les familles à 8.40€ à partir du 01/09/2022.

OBJET N°16-11-2022 : Participation au prix des repas servis dans le restaurant scolaire pour le personnel enseignant et AESH

Le ministre de la transformation et de la fonction publique a annoncé deux mesures concernant la prestation repas qui visent à soutenir le pouvoir d'achat des agents publics. Ces deux mesures entreront en vigueur le 1er septembre 2022 et prendront la forme d'une augmentation du montant de la prestation repas passant de 1,29€ à 1,38€ et d'un relèvement de l'indice plafond applicable à cette prestation repas permettant de rendre éligibles tous les agents dont l'indice majoré est inférieur ou égal à 534, contre 480 actuellement. **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité D'APPROUVER** la convention relative à la restauration des personnels du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

OBJETS N° 17 ET 18-11-2022 : Décisions Modificatives budgets principal et assainissement

En 2016 et 2018, la commune a dépensé 3623,94€ et 4061,33€ pour régler des frais d'études. Ces études suivies de travaux, auraient dû être intégrées sur le compte « travaux ». De plus, le tableau des amortissements a été affiné en début d'année et les amortissements sont désormais pris en compte dès l'achat (auparavant amortis en N+1). La trésorerie demande à la commune de réaliser une opération d'ordre et d'effectuer le transfert de crédit. **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité** D'ACCEPTER d'apporter aux Budgets primitif et assainissement 2022 les ouvertures de crédit équilibrées en dépenses et en recettes.

OBJET N°19-11-2022 : Affectation d'un bureau communal en Hébergement temporaire

La commune possède un studio vacant et non meublé. Madame la Maire propose d'utiliser cet appartement en logement temporaire d'urgence avec un loyer modéré de 100€ charges comprises. **Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide** DE FIXER le montant du loyer pour ce studio non meublé à 100€/mois et D'AUTORISER Madame la Maire à modifier la destination des locaux auparavant utilisé en tant que bureau.

OBJET N°20-11-2022 : Délégations du Maire

Présentation des biens cadastrés sur lesquels la CCBR n'a pas exercé son droit de préemption et de la liste des dépenses de la commune.

OBJET N°21-11-2022 : Questions diverses

- Le recours Daniaux-Despresle-Maux a été rejeté par le tribunal administratif le 20 décembre 2021. Le tribunal administratif juge que les requérants ne démontrent pas que la concession serait entachée d'irrégularité faisant obstacle à la poursuite de son exécution, ni que la poursuite de l'exécution de la concession serait manifestement contraire à l'intérêt général. Les requérants sont condamnés à verser à la Commune, d'une part, et à la SADIV, d'autre part, une somme de 1 000 € chacune, au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative. Ce recouvrement reste non soldé à ce jour.
- Rappel : il est nécessaire de faire une déclaration préalable pour toute modification ou construction de clôtures
- En 2023, la part communale sur le tarif de l'eau ne sera pas augmenté
- La fibre optique sera mise en service à partir du 10 décembre pour la partie nord de la commune
- Le planning prévisionnel des travaux de la salle des sports est respecté par les entreprises. La salle devrait être hors d'eau et hors d'air d'ici Noël.
- La salle du gîte est mise à disposition de l'AFPA à partir du 1er novembre pour une durée de 3,5 mois
- Le pôle enfance est mis à disposition du RPE
- Une visite du chantier de la salle des sports devrait être organisée avec les associations courant décembre
- Mr Legarrec interviendra pour vérifier le réglage des chaudières de la commune le mercredi 30 novembre.

ASSOCIATIONS

JANVIER 2023 - N° 239

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE HEDE-BAZOUGES

CLUB DE L'UNION – Assemblée générale le jeudi 20/01 à 14h, salle Agora, suivie de la galette des rois. Cotisation : 10€/adhérent en 2023. Toutes les personnes souhaitant nous rejoindre seront les bienvenues. Contact : Geneviève Denoual : 02.99.45.46.60.

THÉÂTRE DE POCHE - En janvier, 2 spectacles :

Fil-Fil : un spectacle de cirque à découvrir en famille ! Durée : 30 min. En tournée sur le territoire : Tinténiac / Mer. 11/01 – 10h. Bonnemain / Mer. 11/01 – 15h30. Guipel / Sam. 14/01 – 20h. St-Aubin-d'Aubigné / Dim. 15/01 – 17h. A partir de 3 ans.

Andromaque : un classique coup-de-poing : Durée : 1h10 / Au Théâtre de Poche / réservable avec le tarif famille (2 adultes + 2 jeunes minimum) : 8€. Jeu. 26, ven. 27 et sam. 28 jan. – 20h30. **Dès 12 ans.** + d'infos et réservations : 09.81.83.97.20 / billetterie@theatre-de-poche.com

HEDE-BAZOUGES NATURE - Dimanche 8 janvier, tour de la presqu'île de St Jacut-de-la-mer par le sentier côtier : randonnée de 15 km en 2 étapes chacune de 2h30 de marche environ avec une halte/ pique-nique au chaud le midi. Rendez-vous à 9h00 place du château au bourg de Hédé pour le covoiturage. Contact : Monique 06 26 34 30 55 + infos : hede-bazouges-nature.fr

BAR'ZOUGES - Bar'Zap Zic, Bar et music, 6 janvier à partir de 19h // **Mini Bal découverte (danse africaine)** en préparation du Bal de Bazouges, 8 janvier de 16h/18h - Rdv musicien dès 15h // **Concert Runk's**, un style musical soul rock énergique, teinté d'un groove sensuel. 8 musiciens aux influences jazz, soul, funk et rock, 21 janvier à 20h30 // **Conférence Energie citoyenne solaire** photoproduction collective et individuelle avec

la coopérative "Les Survoltés", 29 janvier à 16h30 // **Wutao** le jeudi à midi & **Danse libre** un lundi sur deux à 19h30 - Solenn 07 87 19 00 77 // **Atelier d'écriture** mardi 17 à 19h30 - Emilie 06 16 23 36 15 // **Eveil de la créativité** mercredi enfant et samedi adulte - Laetitia 07 83 77 02 99 // **Café qui Tricote** 22 janvier 15h-17h30 / Chloé 06 13 72 65 05.

L'INSTANT PRESENT - Les ateliers de L'association L'INSTANT PRÉSENT pour le mois de Janvier. Le 06/01 : Méditation pour la Terre, Cercle de Femmes à 20h. Le 15/01 Matinée Cocooning pour Ados et Adultes, Sophro-Yoga-Méditation 9h30-12h30. Le 22/01 Séance Parents-Enfants-Ados, Yoga-sophro-ludique à 10h00. Inscription préalable au 06 84 36 51 02. Petits groupes. Maha HEUDE

CINE-CLUB : « Le Tableau » film d'animation de J-F. Laguionie. De 7 à 97 ans. Dimanche 22 janvier 2023 à 17h au Théâtre de Poche. Bienvenue au cœur d'un tableau inachevé ! Un décor magnifique et des habitants qui pourraient y vivre paisiblement si certains ne s'estimaient pas supérieurs aux autres. Une aventure extraordinaire qui commence quand trois intrépides sortent du tableau pour mettre fin à la discorde... 2€/adhérent - 5€ 1ère séance des non-adhérents, puis 2€. Ecoutez le TEASER sur Facebook : @CinéDePoche et Instagram : @cinedepochehb

LA CLEF DES AILES - Ateliers d'art thérapie évolutive de groupe enfants le mercredi et adultes le samedi ou dimanche 1fois/mois au Barzouges. + d'infos et réservation obligatoire au 07 83 77 02 99 ou sur <https://www.laclefdesailes.fr>
Prochaines dates : pour adulte , le 7 janvier de 10 h à 18 h avec un temps de Yoga proposé par Marie.B, et le 21 /01 de 10 h à 12 h 30. Pour enfants à partir de 6 ans: le 11 janvier de 15h à 17 h."

INFOS PRATIQUES

BIBLIOTHÈQUE

Prix BD BRRR! : Rencontre avec Gwénola Morizur (autrice jeunesse et scénariste BD) le samedi 21/01 à 10h.

Exposition Bleu Pétrole du 1^{er} janvier au 15 février
Choisissez votre titre préféré parmi une sélection de 13 BD, rencontrez des scénaristes et illustrateurs, participez à des ateliers... Jusque Mars 2023

Ptite Ludo (prêt et retour de jeux de société) : Mercredi 18 Janvier à 16h

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ?
Contactez-nous ☺

Renseignements et réservations : biblio@hede-bazouges.fr

PERMANENCES GRATUITES EN MAIRIE

Prendre rdv au 02.99.45.46.18

M. SAVIN - Technicien des Bâtiments de France
Date communiquée ultérieurement.

M. JOUAN - Conciliateur de justice.

Le mardi 24 janvier 2023 de 09h00 à 11h00. Inscriptions jusqu'au vendredi précédent.

AVOCATE - Maître SOLIGNAC - Sur rdv.

ASSISTANTE SOCIALE -

Prendre rdv au C.D.A.S de Combourg, 02.90.02.77.00.

BIBLIOTHEQUE

Ouverte le mardi de 12h à 13h30 - le mercredi de 14h30 à 18h30 - le samedi de 10h à 12h30

ATELIER NUMÉRIQUE

Sam. 17/12 des 9h30.
Réservation obligatoire au 02.99.45.46.18

PERMANENCE DES ÉLUS

Chaque samedi matin de 9h30 à 11h, avec ou sans RDV - 02 99 45 46 18 ou par mail mairie@hede-bazouges.fr

MAISON DU CANAL

Ouverte tous les jours :
D'avril à octobre : 14h-18h

Juillet et août : 10h-13h / 14h-18h. Contact :

02 99 45 48 90

contact@maisonducanal.bzh

<https://maisonducanal.bzh>

FRANCE SERVICES

25 services pour vous accompagner : ADIL, ACTIF, Mission locale, Infos jeunes, CAF, RPAM, CPAM, Espace Info Energie, Ageclic, etc.
Contact : 02.23.16.4545
maison-des-services@bretagneroma.ntique.fr

3 rue de la Mairie 35270 COMBOURG

ANIM'6 - Centre de Loisirs pour les enfants et animations pour les ados. Contact : 02.99.23.00.59. www.anim6.fr

OFFICE DES SPORTS BRETAGNE ROMANTIQUE <http://club.quomodo.com/osbr/>

RELAIS LA POSTE -

Epicerie PROXI

14 rue Jean Boucher
Fermé le lundi
9h-12h30/15h-19h
Contact: 02.99.45.46.32

MARCHÉ TRADITIONNEL

Chaque mardi de 7h30 à 13h place de la Mairie à Hédé /

MARCHÉ BIO

tous les jeudis de 16h30 à 19h00 au Mille-Club à Bazouges

ORDURES MENAGERES

tous les jeudis et TRI SÉLECTIF les jeudis 5 et 19 janvier.

DÉCHETTERIE

à Lundi : 14h-17h ; du mardi au samedi : 9h-12h/14h-17h.

CORRESPONDANT LOCAL OUEST-FRANCE

Monsieur Guy CASTEL au 06 70 52 37 97 ou aguy.castel@free.fr